



Thèmes transversaux

Parcours prioritaires

Équipements, activités et filières de soins

Repères

PRÉVENTION ET PROMOTION DE LA SANTÉ



AMÉLIORER LA PRÉVENTION ET LA RÉDUCTION DES RISQUES EN MILIEU FESTIF

DESCRIPTION DU PROJET STRUCTURANT

L'objectif est de mieux prendre en compte les stratégies d'action innovantes et de développer des programmes « d'aller vers » les publics cibles. Pour ce faire, il convient d'étendre et renforcer les actions déjà menées, qui témoignent d'un véritable savoir-faire régional, en priorisant l'objectif suivant : Développer les programmes d'actions par les pairs Ce projet vise à prévenir et/ou réduire les consommations de substances psychoactives et leurs risques associés à travers une approche menée par des pairs (jeunes vers les jeunes). Ces programmes seront priorisés en milieu festif (dans une perspective de diminution des risques immédiats). Des actions sont déjà initiées sur quelques villes d'Occitanie (principalement Toulouse, Montpellier). Ce projet vise à les diffuser et systématiser sur les grands événements festifs touchant les jeunes en Occitanie.

RÉSULTATS ATTENDUS À 5 ANS

Réduire les risques liés aux consommations

ACTEURS REPÉRÉS

Acteurs potentiels en charge de la mise en œuvre du projet : Acteurs associatifs (notamment dispositif « fêtons plus risques moins »), fédérations, IREPS, Éducation Nationale, Préfecture, professionnels de santé, structures médico-sociales. Dispositif régional de soutien à la politique et interventions de prévention et promotion de la santé.

LEVIERS DU PROJET STRUCTURANT

Label bien être en milieu festif, Avenir santé...

LIENS AVEC D'AUTRES PROGRAMMES

Plan santé et bien-être des jeunes
Plan cancer
Éducation thérapeutique du Patient

POPULATION CONCERNÉE

Grand public
Jeunes

TERRITOIRES CONCERNÉS

Territoire régional (villes et lieux concernés par les principaux événements festifs de la région)

MOYENS FINANCIERS MOBILISABLES

FIR – CNR médico-sociaux

INDICATEURS DE SUIVI

Mise en place d'au moins un programme par département
Nombre de bénéficiaires et d'actions réalisées
Enquête de satisfaction
Évolution des comportements
Données d'accidentologie lors des événements



Thèmes transversaux

Parcours prioritaires

Équipements, activités et filières de soins

Repères

PRÉVENTION ET PROMOTION DE LA SANTÉ



PERMETTRE AUX PERSONNES DE PRÉVENIR OU DE « MIEUX VIVRE AVEC » LEUR(S) MALADIE(S) CHRONIQUE(S) GRÂCE À L'ÉDUCATION THÉRAPEUTIQUE

DES ENJEUX, AUX RÉSULTATS ATTENDUS

L'enjeu est de renforcer la capacité des usagers à être acteurs de leur santé, par l'amélioration de l'accès à l'Éducation Thérapeutique du Patient, et plus largement de l'accès à l'Éducation pour la santé.

L'éducation thérapeutique des patients (ETP), vise à aider les patients à acquérir ou maintenir les compétences dont ils ont besoin pour gérer au mieux leur vie avec une maladie chronique et à être acteur de leur santé. Elle permet une meilleure adhésion au traitement et au suivi de la maladie chronique par le patient, dans le cadre d'une alliance thérapeutique avec les soignants. Des patients intervenants ou patients experts peuvent être partenaires des professionnels de santé.

Selon le Ministère des Solidarités et de la Santé, 19 millions de personnes en France étaient atteintes d'une maladie chronique en 2012, soit environ 37% des plus de 15 ans. En 2015, 10,1 millions de personnes affiliées au régime général de l'Assurance Maladie en France bénéficient du dispositif des ALD, soit 16,6% des assurés. Leur nombre est important et ne cesse de croître suite au vieillissement de la population et aux progrès thérapeutiques. L'infection par le VIH fait en outre partie des ALD.

En Occitanie, on estime que environ 1,3 million de personnes vivent au quotidien avec une maladie chronique. Or, en 2016, seules 34 144 personnes porteuses de maladie chronique ont suivi un programme d'ETP.

L'enjeu de la prise en charge des maladies chroniques est primordial dans notre région, du fait du vieillissement de la population, de son attractivité et d'un contexte social fragile. Il devient essentiel de permettre au plus grand nombre d'usagers porteurs de maladies chroniques, l'acquisition ou le renforcement de compétences d'auto soins et de compétences psychosociales afin de mieux vivre et de bien vieillir avec leur pathologie.

On constate également la méconnaissance et la très faible participation des publics vulnérables aux programmes d'ETP, notamment les publics les plus précaires.

La stratégie nationale de santé propose de :

- développer des actions de prévention et d'éducation à la santé adaptées aux besoins des personnes en perte d'autonomie et des personnes handicapées, tout au long de la vie et dans tous les lieux de vie, en s'appuyant notamment sur l'émulation par les pairs ;
- adopter une approche transversale de la politique de santé mentale alliant la promotion de la santé mentale et du bien-être, la prévention des troubles mentaux, l'accès aux soins et à la prise en charge, l'éducation thérapeutique, l'accompagnement médico-social et social du handicap psychique.

Ceci fait écho à trois des parcours prioritaires portés par le PRS (vieillesse, handicap et santé mentale) et à certains des projets associés.

La stratégie nationale de santé soutient également l'innovation qui consiste à :

- proposer aux patients une offre complète d'éducation pour la santé en ligne ainsi que des services numériques personnalisés d'éducation thérapeutique ;
- favoriser l'autonomie et la participation des usagers par des démarches innovantes d'accompagnement et d'éducation pour la santé (démarches de renforcement des capacités (« empowerment ») et d'éducation thérapeutique, mobilisation des technologies e-santé, démarches de type patient/usager « expert », médiateur de santé pair, accompagnement de l'observance).

PRÉVENTION ET PROMOTION DE LA SANTÉ

PRÉRIÉTÉ OPÉRATIONNELLE N° 3

PERMETTRE AUX PERSONNES DE PRÉVENIR OU DE « MIEUX VIVRE AVEC » LEUR(S) MALADIE(S) CHRONIQUE(S) GRÂCE À L'ÉDUCATION THÉRAPEUTIQUE

En Occitanie, les actions développées sont :

- Développer l'offre et la participation aux programmes d'ETP
- Étendre la formation à l'ETP des professionnels de santé en l'incluant dans la formation initiale et continue, en particulier dans le diplôme d'études supérieures de Médecine Générale.
- Adapter les modalités de financements des programmes autorisés afin d'augmenter l'adhésion des professionnels et structures, notamment pour l'ETP de proximité.
- Communiquer vers les professionnels de santé notamment de premier recours, les coordonnateurs de programme (pour optimiser l'adhésion des patients les plus nécessiteux).
- Communiquer vers les usagers sur l'offre complétée des programmes d'ETP, mise en ligne via le site : <http://www.mon-etp.fr/cj/mon-etp/> créé en région Occitanie.

Créer des unités transversales d'ETP (UTE) permettant le déploiement de programmes spécifiques à certaines affections sur l'ensemble de la région :

- UTE accompagnant le déploiement des programmes ETP Cancer : « chimiothérapie orale à domicile ». (Cf. Parcours cancer)
- UTE accompagnant le déploiement d'un programme ETP de pré-suppléance en IRC sur l'ensemble de la région.
- UTE obésité ou unité de parcours éducatif obésité UPEO permettant de coordonner et d'accompagner le parcours éducatif des patients obèses de la région.
- UTE des CHU porteuses de projets pour éviter les ruptures dans les parcours éducatifs de soins des adolescents porteurs de pathologies chroniques.

Un besoin a été repéré de façon prioritaire pour favoriser l'ETP chez les adolescents diabétiques. Un second projet structurant a été choisi et concerne l'implication des patients atteints d'insuffisance rénale non dialysés.

Par ailleurs des projets pilotes sont en cours de mise en œuvre, notamment en direction des personnes vulnérables, et pourront faire l'objet de déploiements régionaux en fonction des résultats évalués :

- expérimentation d'autonomie en santé (« empowerment ») ;
- expérimentation de médiation en santé pour les maladies chroniques ;
- expérimentation de programmes d'éducation en santé de patients vulnérables atteints de maladies chroniques.

TERRITOIRES CONCERNÉS

Région Occitanie

Territoires pour les projets pilotes (Montpellier, Toulouse)

POPULATIONS CIBLÉES

Usagers porteurs de maladies chroniques et leur entourage avec un focus particulier sur les adolescents et les publics en précarité

Maladies ciblées comme prioritaires : Obésité, diabète, affections cardiovasculaires, insuffisance respiratoire, cancer, insuffisance rénale chronique

INDICATEURS DE SUIVI

Taux de recours à l'hospitalisation pour diabète, insuffisance cardiaque, insuffisance respiratoire...

Nombre annuel de programmes d'ETP autorisés et nombre annuel de patients bénéficiaires

Nombre de patients en précarité ayant suivi ces programmes (score Epices)

Nombre et type d'UTE avec actions menées et public touché

ars P.102 PRS Occitanie | SCHEMA REGIONAL DE SANTE Juillet 2018

PRÉVENTION ET PROMOTION DE LA SANTÉ

PROJET STRUCTURANT N° 3.1

ACCOMPAGNER LES ADOLESCENTS DIABÉTIQUES DANS LE SUIVI DE LEUR TRAITEMENT

DESCRIPTION DU PROJET STRUCTURANT

L'objectif est d'optimiser le suivi de la maladie chronique des adolescents en incluant les parents dans le processus, pour éviter une rupture lors du passage en suivi adulte, pour éviter les risques de patients perdus de vue, et les complications inhérentes. Ce projet est centré sur le diabète.

De manière opérationnelle, il est conçu en deux temps :

- confier aux UTEP la mise en œuvre et la description des parcours ETP des enfants-ados-adultes pour le diabète,
- et organiser la trajectoire ETP enfants-ados-adultes, en lien avec l'ensemble des acteurs.

Ces programmes pourront s'inscrire en complément de la mise en place sur la région de dispositifs pilotes sur la transition de prise en charge (plateforme, protocoles...).

Les outils utilisés seront de type : télémédecine, e-santé, voire audio conférence ETP à distance, site internet...

RÉSULTATS ATTENDUS À 5 ANS

Programmes d'ETP pour adolescents co construits par les équipes pédiatriques des CHU avec l'ensemble des acteurs du suivi adulte (soit les équipes des CHU adultes pour les maladies chroniques le nécessitant, soit des équipes de centre hospitalier, soit des équipes de premiers recours). Proposition de programmes d'ETP de suivi de leur maladie chronique pour ces adolescents, avec la possibilité de participer à des ateliers à distance, en utilisant les nouveaux moyens de communication télémédecine ou e-santé afin de s'adapter à la mobilité pour certaines séquences d'acquisition de connaissances.

ACTEURS REPÉRÉS

Acteurs potentiels en charge de la mise en œuvre du projet :

- UTE CHU
- Établissements de santé
- Professionnels de premier recours développant des programmes d'ETP en fonction du besoin de l'adolescent.

POPULATION CONCERNÉE

Enfants d'Occitanie porteurs de diabète à début pédiatrique

TERRITOIRES CONCERNÉS

Occitanie

LEVIER DU PROJET STRUCTURANT

Communication particulière de ces dispositifs sur Mon-ETP.fr et via l'ensemble des professionnels, des associations de patients.

MOYENS FINANCIERS MOBILISABLES

FIR (ETP)

LIENS AVEC D'AUTRES PROGRAMMES

Plan régional de développement de l'ETP PRS - Parcours « santé des couples, des mères, des enfants et des couples »

INDICATEURS DE SUIVI

Nombre et taux d'adolescents concernés suivis à un an, deux ans et cinq ans.

ars P.103 PRS Occitanie | SCHEMA REGIONAL DE SANTE Juillet 2018

Se connecter

Exporter un fichier PDF

Adobe Export PDF

Convertissez des fichiers PDF au format Word ou Excel en ligne.

Sélectionner un fichier PDF

ars-occitanie_proj...rional-de-sant.pdf

Convertir au format

Microsoft Word (*.docx)

Langue du document :

Français

Convertir

Créer un fichier PDF

Modifier le fichier PDF

Commentaire

Combinaison de fichiers

Organiser les pages

Remplir et signer

Envoyer pour signature

Envoyer et effectuer le suivi

Convertissez et modifiez des fichiers PDF avec Acrobat Pro DC

Tester la version d'essai



Thèmes transversaux

Parcours prioritaires

Équipements, activités et filières de soins

Repères

PRÉVENTION ET PROMOTION DE LA SANTÉ



FAVORISER L'IMPLICATION DES PATIENTS ATTEINTS D'INSUFFISANCE RÉNALE, NON DIALYSÉS, EN LEUR PROPOSANT UN PROGRAMME D'ÉDUCATION THÉRAPEUTIQUE

Ce projet est en lien avec les orientations de l'activité de soins traitement de l'insuffisance rénale chronique par la pratique de l'épuration extrarénale page 379

DESCRIPTION DU PROJET STRUCTURANT

« Agir sur le parcours en amont de la phase de suppléance » :
Mettre en place un programme d'éducation thérapeutique pour les patients atteints d'insuffisance rénale, dès le diagnostic de la maladie, mettant en place les actions suivantes :
- intégrer dans l'éducation thérapeutique l'auto-surveillance du poids, de la pression artérielle ;
- l'adaptation du mode de vie (activité physique, alimentation) et des mesures de néphroprotection ;
- informer le patient de l'intérêt de se présenter à la pharmacie avec ses résultats d'analyse biologique pour permettre au pharmacien de remplir son rôle de conseil ;
- convenir d'objectifs partagés : diététique, activité physique, sevrage tabagique ;
- prévoir l'intervention de diététicien ;
- lorsque nécessaire, impliquer le psychologue, le tabacologue...
(cf. référentiel HAS Guide du parcours de soins du patient IRC, février 2012)

RÉSULTATS ATTENDUS À 5 ANS

Ralentir l'aggravation de la maladie rénale/retarder l'entrée en suppléance
Améliorer la qualité de vie du patient
Proposer une offre utile au plus grand nombre d'usagers concernés, le plus en proximité et s'appuyant sur un modèle régional.

ACTEURS REPÉRÉS

Médecins généralistes
Néphrologues
Infirmier IDE
Maisons de santé pluri professionnelles
Laboratoires
Pharmaciens

POPULATION CONCERNÉE

Tous les patients atteints d'IRC avant le stade de suppléance

TERRITOIRES CONCERNÉS

Région Occitanie

LEVIERS DU PROJET STRUCTURANT

Programme régional organisé autour d'une Unité Transversale d'Éducation Thérapeutique

LIENS AVEC D'AUTRES PROGRAMMES

PRS - Filière Insuffisance rénale chronique

MOYENS FINANCIERS MOBILISABLES

Financement d'un coordonnateur de projet au sein d'UTEP

INDICATEURS DE SUIVI

- Nombre de patients ciblés bénéficiant du programme d'ETP
- Âge à l'entrée en suppléance (en distinguant si possible les patients en attente de greffe)



P.104

PRS Occitanie | SCHÉMA RÉGIONAL DE SANTÉ
Juillet 2018



Thèmes transversaux

Parcours prioritaires

Équipements, activités et filières de soins

Repères

PRÉVENTION ET PROMOTION DE LA SANTÉ



DÉVELOPPER UNE CULTURE DE PRÉVENTION ET DE PROMOTION DE LA SANTÉ DANS LES ÉTABLISSEMENTS PÉNITENTIAIRES

DES ENJEUX, AUX RÉSULTATS ATTENDUS

La loi du 18 janvier 1994 a transféré la prise en charge sanitaire des détenus au Ministère de la santé. Il s'agit d'une prise en charge globale, préventive et curative. La prévention primaire et secondaire, a souvent été le parent pauvre, autant par manque de moyens que par manque de culture préventive, au sein des établissements pénitentiaires. Un effort doit être fait en partenariat avec les associations spécialisées pour établir un projet de prévention cohérent à destination des personnes incarcérées dans les établissements pénitentiaires de la région. Cet effort pourra être formalisé par l'inscription systématique d'un point prévention lors des comités de coordination santé-justice et par la création au sein de chaque établissement d'un comité de pilotage de promotion de la santé.

Il s'agit tout d'abord de mieux connaître l'état de santé de la population carcérale afin de mettre en place des programmes de prévention et de promotion de la santé adaptés à cette population. Un renforcement des dépistages lors de la consultation d'entrée devra être proposé et cette offre de dépistage devra être renouvelée à intervalle régulier au cours de la détention.

Le principal résultat attendu autour de cette priorité est l'amélioration de l'hygiène de vie des détenus.

Les projets structurants associés à cette priorité opérationnelle visent à :

- Inciter les personnes détenues à renforcer leur hygiène de vie par les activités physiques et sportives
- Développer le dépistage bucco-dentaire par télé-dentisterie, ce projet est décrit au sein du thème transversal « Transformation numérique en santé - Accompagner le déploiement et développer la télémédecine pour favoriser l'accès aux soins des personnes détenues »

TERRITOIRES CONCERNÉS

Couverture régionale

POPULATIONS CIBLÉES

Population carcérale

INDICATEURS DE SUIVI

Prévalence des pathologies cardio vasculaires (sous réserve de la mise en place de l'observatoire de la santé des détenus)

PRS Occitanie | SCHÉMA RÉGIONAL DE SANTÉ
Juillet 2018

P.105

